

Objet : Demande de changement de circonscription électorale - Elections des représentants des Usagers à la ComUE - Scrutin du 17 octobre 2019

Un usager ayant la qualité d'étudiant régulièrement inscrit en vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours **dans les deux universités** est électeur dans une seule circonscription. Les usagers concernés sont inscrits d'office dans l'une des circonscriptions électorales. Toutefois, ces derniers peuvent demander à être inscrits dans la circonscription de leur choix dans les conditions fixées par les arrêtés portant organisation du scrutin.

Cette demande est à adresser impérativement dûment complétée et signée :

- Soit déposée directement auprès du Service des Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Paris Nanterre ;
- Soit envoyée à l'adresse suivante, envoi doublé d'un mail (election@liste.parisnanterre.fr) :
Service des Affaires juridiques et institutionnelles (bureau B706)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

La date limite de réception des demandes d'inscription est fixée au **vendredi 11 octobre 2019 à 17 heures**.

Je soussigné(e) :

NOM : PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE : N° ETUDIANT :

Atteste être inscrit à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et à l'Université Paris Nanterre

Et

demande mon inscription sur les listes électorales du Conseil d'Administration et du Conseil académique de la ComUE dans la circonscription suivante :

CONSEILS	Circonscription électorale			
CA et CAC	UPN	<input type="checkbox"/>	P8	<input type="checkbox"/>

Date :
Signature **originale** :

Joindre obligatoirement la copie de la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité original